

10.—Combustibles utilisés par les services d'utilité publique pour la production d'énergie électrique, par province, 1963 et 1964

Année et province ou territoire	Charbon		Pétrole		Gaz	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	\$	gall. imp.	\$	milliers de pi. cu.	\$
1963						
Terre-Neuve.....	—	—	5,932,462	636,219	—	—
Île-du-Prince-Édouard.....	—	—	9,571,919	636,868	—	—
Nouvelle-Écosse.....	523,839	5,574,994	9,349,872	701,454	—	—
Nouveau-Brunswick.....	106,812	969,556	22,082,760	1,476,066	—	—
Québec.....	—	—	3,108,232	601,732	—	—
Ontario.....	2,807,380	25,797,887	5,449,112	876,322	128,815	49,026
Manitoba.....	66,336	254,673	5,627,957	948,595	154,618	35,417
Saskatchewan.....	1,053,759	2,079,238	21,610,718	1,247,389	11,158,712	1,700,110
Alberta.....	582,062	974,781	5,007,788	384,712	32,508,907	4,814,023
Colombie-Britannique.....	—	—	7,342,059	1,237,504	3,156,423	832,928
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	—	—	2,168,776	547,526	—	—
Canada, 1963.....	5,150,179	35,671,129	97,151,655	9,294,927	47,187,475	7,421,564
1964						
Terre-Neuve.....	—	—	7,432,514	664,620	—	—
Île-du-Prince-Édouard.....	—	—	10,778,394	695,493	—	—
Nouvelle-Écosse.....	534,141	5,994,515	26,222,642	1,768,259	—	—
Nouveau-Brunswick.....	245,282	2,125,655	33,780,450	2,235,371	—	—
Québec.....	—	—	7,763,263	1,015,757	—	—
Ontario.....	3,080,639	27,986,075	5,852,981	919,678	186,799	73,242
Manitoba.....	145,200	576,460	3,811,292	647,977	260,258	41,810
Saskatchewan.....	1,108,755	2,005,334	19,755,519	1,201,884	9,522,089	1,541,455
Alberta.....	1,100,443	1,492,913	6,227,934	439,365	28,088,982	4,468,421
Colombie-Britannique.....	—	—	11,599,622	1,842,914	6,060,986	1,874,406
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	—	—	2,888,483	914,783	—	—
Canada, 1964.....	6,264,520	40,180,951	135,793,994	12,345,201	44,129,114	7,989,336

Section 5.—Propriété publique et réglementation des services d'électricité

La réglementation fédérale des services d'électricité, surtout pour ce qui est de l'exportation de l'énergie électrique et l'aménagement de lignes à cette fin, relève de l'Office national de l'énergie. Créé en novembre 1959, l'Office s'occupe de toutes les questions qui se rattachent aux ressources énergétiques relevant du Parlement canadien. (Voir Commerce intérieur, chap. XXI, Partie II, section 4 où se trouvent exposées en bref les fonctions et l'activité de l'Office national de l'énergie.)

L'énergie électrique au Canada provient des entreprises publiques et privées, ainsi que des industries. Le tableau 8, p. 706, qui donne des statistiques sommaires par type d'aménagement, montre que 67 p. 100 de toute l'énergie électrique produite en 1964, l'a été par des entreprises publiques, 9 p. 100 par des entreprises privées et 24 p. 100 par des industries. L'appartenance varie beaucoup, cependant, selon les différentes régions du pays. Jusqu'à récemment la production du Québec provenait surtout d'entreprises privées, tandis qu'en Ontario presque toute l'énergie électrique est produite par une commission publique, qui est la Commission hydro-électrique de l'Ontario. Les chiffres de 1962 et des années subséquentes laisseront voir une proportion beaucoup plus forte de services d'électricité publics, car ils tiendront compte de la récente acquisition d'entreprises d'électricité privées par le pouvoir provincial en Colombie-Britannique et au Québec.